

## L'AFFECTATION POST-3ème

L'orientation s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives. Les démarches d'orientation, d'affectation pour la demande de poursuite d'études après la troisième se font dans le service en ligne **portail-Scolarité-Services**.

À partir du mois d'avril 2026, vous pourrez consulter les offres de formation possibles après le collège :

: <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>.

Le service en ligne est accessible via le portail Scolarité Services pour les parents d'élèves de niveau 3<sup>ème</sup> scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole. Pour en savoir davantage, **consultez le site de la Région Académique de Bretagne.**

## ETUDIER LES LANGUES AU LYCEE

Les langues au lycée.

Les SELO (sections européennes ou de langue orientale).

Les sections binationales : Abibac, Bachibac, Esabac.

Les sections internationales en classe de 2de.

Les lycées franco-allemands accueillent des collégiens et des lycéens.

Vous pouvez consulter dans le guide IDEO « **Que faire après la 3<sup>ème</sup> ?** » :

- Les enseignements LVA et LVB des langues vivantes rares de la page 64 à 65,
- Les formations linguistiques particulières de la page 89 à 91.



## LES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

### SPORT ET ETUDES

Je m'oriente dans le sport dès le collège - lycée.

Je choisis un diplôme professionnel du sport.

Je vise le sport de haut niveau.

Je recherche une formation.

Les sections sportives au lycée.

Recherchez les sections sportives de lycée.

Les sections d'excellence sportive de lycée.

Vous pouvez consulter dans le guide IDEO « **Que faire après la 3<sup>ème</sup> ?** » pages 92 et 93.

Les élèves en situation de handicap ou à besoins spécifiques au lycée.

Apprentissage et situation de handicap.

Les dispositifs d'accompagnement au collège et au lycée.

Les projets de scolarisation du collège jusqu'au supérieur

Vous pouvez consulter dans le guide IDEO « **Que faire après la 3<sup>ème</sup> ?** » pages 10, 11 et 94.

# LES RECRUTEMENTS PARTICULIERS

Dans le département du Morbihan sont concernées les formations ci-dessous.

Les dossiers pour postuler à ces formations sont téléchargeables sur les sites des lycées et à retourner avant les dates indiquées.

## Au lycée général et technologique

2<sup>nd</sup>e ABIBAC – Lycée Jean Macé de Lanester – avant le 31 mars 2026 .

2<sup>nd</sup>e internationale américaine – Lycée Alain-René Lesage de Vannes – avant le 3 mars 2026.

2<sup>nd</sup>e BACHIBAC – Lycée Colbert de Lorient avant le vendredi 3 avril 2026.

D'autres sections telles que « arts du cirque » et « culture et création design » sont ouvertes dans les autres départements de l'académie.

## Au lycée professionnel

LP Marie Le Franc de Lorient – avant le 27 mars 2026 pour les formations suivantes :

- 1<sup>ère</sup> année CAP Métiers de la coiffure.
- 1<sup>ère</sup> année CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie.
- 2<sup>nd</sup>e pro Métiers de la beauté et du bien-être – option métiers de la coiffure.
- 2<sup>nd</sup>e pro Métiers de la beauté et du bien-être – option Esthétique, cosmétiques, parfumerie.

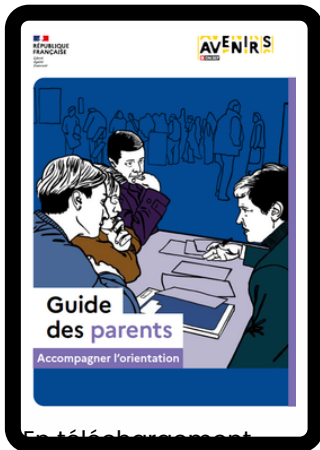
LP Bertrand du Guesclin d'Auray –avant le 27 mars 2026 pour les formations suivantes :

- 1<sup>ère</sup> année CAP Signalétique et décors graphiques.
- 2<sup>nd</sup>e pro Artisanat Métiers d'Art : marchandisage visuel.
- 2<sup>nd</sup>e pro Artisanat Métiers d'Art : Communication visuelle pluri-média ou Marchandisage visuel.



Recrutements particuliers également pour le CAP agent de sécurité et le BAC PRO métiers de la sécurité dans le LP Rosa Parks à Rostrenen avant le 18 mars 2026 et BAC PRO métiers de la sécurité dans le LP Charles Tillon à Rennes avant le 6 mars 2026.

## DES RESSOURCES A CONSULTER



ONISEP - Les Portes Ouvertes dans le secondaire

IDEO - Calendrier des journées Portes Ouvertes

Futur Pro - Toutes les formations professionnelles accessibles après la classe de 3ème.

## Le Centre d'Information et d'Orientation

Vannes

3, allée du Général Le Troadec

CS 72506

56019 Vannes cedex

(fermé au public le mardi matin)

Auray – Point d'accueil

18, rue du Penher

Mercredi de 9h à 12h (semaine impaire)

Mercredi de 13h30 à 16h30

Sur rendez-vous auprès du CIO de Vannes – 02 97 01 86 21

Ouvert pendant les congés (voir dates sur la page web)

